

« Notre métier consiste à apporter des solutions. Nous devons le faire comprendre. »

Claude Tabel, président de l'UFS (Union française des semenciers)

IDC: Comment se porte le secteur des semences ?

Claude Tabel: En tant que semencier, nous nous plaçons en amont des agriculteurs, et nous sommes de fait totalement dépendants de la santé du monde agricole. La situation tendue au niveau des trésoreries comme du moral se ressent à notre niveau. Les sociétés présentes uniquement en France sont les plus touchées. Celles intervenant à l'international s'en sortent mieux. Les CA restent toutefois globalement stables.

IDC: Ressentez-vous les effets de l'agribashing actuel ?

C.T.: Entre les déclarations du ministre, les articles et reportages à charge dans les médias ainsi que les attaques récurrentes sur les réseaux sociaux, l'agribashing est pesant pour nos entreprises et leurs équipes. Et tout ce que l'on a vécu depuis plus de 20 ans, avec notamment les destructions d'essais au champ, ne s'arrête pas voire s'intensifie. Dans ces situations, c'est le travail de plusieurs années qui est détruit. Un travail mené en toute légalité alors que les actes de destruction ne sont pas suffisamment condamnés. Nous attendons des pouvoirs publics et des responsables politiques des actions. Une proposition de loi a été adoptée par le Sénat pour sanctionner

de manière dissuasive le phénomène des intrusions et destructions dans les exploitations agricoles ainsi que les actions des spéciastes. Nous souhaitons que notre situation soit également prise en compte.

IDC: Quelles sont les principales idées reçues concernant votre secteur ?

C.T.: Si vous réalisez un micro-trottoir sur ce qu'évoque notre secteur, les gens citeraient les mots "semence", "OGM", "peurs alimentaires" ou encore "multinationales". Ils pensent que notre secteur est très concentré alors que l'UFS représente 135 entreprises, dont plus de 70 font de la création variétale. Ce sont en majorité des PME, des ETI et des coopé-

biodiversité le plus large possible pour répondre aux attentes de demain. Cela fait plus de trente ans qu'avec l'Inra nous travaillons à la conservation de variétés anciennes, y compris de populations. Et nous les tenons gratuitement à disposition de quiconque nous les demande. Nous sommes par ailleurs les premiers contributeurs privés du fonds international de conservation de la biodiversité, mais nous ne le faisons sans doute pas assez savoir.

Rappelons qu'il faut toujours une dizaine d'années pour créer une variété et que nous investissons en moyenne, 13 % de notre CA dans la recherche. Il est légitime que l'on ait un retour sur investissement. Les variétés sont, de fait, protégées. Elles ne font pas l'objet d'un brevet mais d'un COV (Certificat d'obtention végétale), qui s'assimile à un droit d'auteur. Il protège de la contrefaçon mais laisse le droit à chacun d'utiliser la variété pour en faire une meilleure. Cela nous permet de travailler collectivement au progrès génétique.

Nous devons mieux expliquer notre rôle, notre responsabilité. Nous sommes passés dans un monde d'hyper communication. On ne peut plus sous-estimer cette dimension alors que nos détracteurs savent très bien s'en servir. On doit être présents.

IDC: Comment abordez-vous cette reprise en main de la communication ?

« La question du financement de la recherche reste entière sur certaines espèces »

ratives qui maillent le territoire français, engagées dans la sélection, la production et la mise en marché des variétés.

Nous sommes aussi accusés de nous apprécier le vivant et de détruire la biodiversité. Or nous avons été les premiers à nous soucier de sa préservation. Nous avons besoin d'un réservoir de

C.T.: Nous sommes déjà dans une phase d'écoute. A l'occasion de notre congrès annuel, nous avons réuni des étudiants et les avons interrogés sur ce qu'ils attendaient et comment ils voyaient l'avenir à l'horizon 10-30 ans. Ce sont eux qui demain seront les acteurs de la société, de la consommation et de l'agriculture. Notre métier est déjà par nature dans l'anticipation. Pour améliorer notre communication, nous devons bien capter les attentes de la société civile mais aussi celles des utilisateurs. Nous devons faire comprendre que notre métier consiste à apporter des solutions.

IDC: Comment évolue le rapport utilisation de semences certifiées/semences fermières en France ?

C.T.: Le nouveau système de financement que nous avons mis en place, la Criv (Contribution Recherche et Innovation Variétale), concerne l'ensemble des espèces de céréales à paille. Il permet de rétablir une certaine équité de contribution à la recherche entre les utilisateurs de semences certifiées et ceux des semences de ferme, qui utilisent malgré tout le même "logiciel génétique". La contribution d'un utilisateur de semences de ferme équivaut désormais à 60 % de ce que reverse un utilisateur de semences certifiées. Auparavant ce ratio n'était que de 40 %. En blé, la part d'utilisation de semences certifiées reste sous la barre des 50 %, à 46 %, selon nos estimations. Elle ne devrait pas remonter cette année du fait de l'importance de la récolte 2019 et du faible niveau des prix des commodités agricoles.

IDC: Cette solution de financement permet-elle de redynamiser les efforts de recherche sur le blé dur ?

C.T.: La solution apportée par la Criv n'est pas satisfaisante pour le blé dur. L'équation n'est pas la même pour cette culture, dont le taux d'utilisation de semences certifiées était auparavant élevé, notamment dans les zones traditionnelles et par le fait que le versement de certaines aides Pac y étaient subordonnées. Cela permettait de maintenir 3

voire 4 programmes de sélection. Mais ce taux d'utilisation a chuté, se rapprochant de celui du blé tendre. En parallèle, les surfaces cultivées avec du blé dur ont reculé, du fait du manque de compétitivité de la culture pour les agriculteurs. Résultat, les contributions liées à la culture de blé dur ne permettent la survie que de 1 à 2 programmes, dont certains sont à pertes. C'est une vraie difficulté. Il faut trouver une solution au risque de voir disparaître les programmes de sélection de blé dur du sol français !

IDC: Concernant le blé tendre, en particulier meunier, il y a une attente de diversification des profils de variétés pour répondre à des clients.



Cette tendance se ressent-elle dans la sélection ?

C.T.: Notre but est à la fois de répondre aux attentes des agriculteurs mais aussi des utilisateurs. Le CTPS (Comité Technique Permanent de la Sélection), qui regroupe l'ensemble des acteurs, est à cet égard très précieux. Il permet de réfléchir ensemble aux orientations de la sélection. Le besoin de diversification des profils variétaux en blé tendre, notamment pour l'export, se traduit déjà au niveau des inscriptions. La liste des variétés recommandées par la Meunerie en est le reflet. La palette de blés biologiques s'est en particulier bien étoffée cette année encore, répondant à une attente forte de la filière. L'enjeu de la baisse des taux de protéines, corrélée négativement au rendement à l'hectare, est aussi un thème majeur sur lequel nous travaillons beaucoup. ●●●

Mais on ne va pas gagner 3 points de protéines par un simple coup de baguette magique. Les progrès seront de longue haleine.

IDC: L'essor de la demande en protéines végétales est une tendance de fond. Celle-ci mobilise-t-elle les sélectionneurs ?

C.T.: La question des protéines intéresse l'alimentation humaine comme la nutrition animale. Elle concerne les céréales, mais aussi les légumineuses. Portant à la fois sur les questions environnementales, pour la mobilisation de l'azote et la baisse des apports notamment, et de santé publique, c'est un enjeu majeur du XXI^e siècle !

Soulignons que le système de la Criv ne fonctionne pas non plus pour les espèces à très gros grains comme le pois, les féveroles ou le soja. Là aussi il faut inventer, en filière, un autre système de financement de la recherche variétale. Nous attendons avec impatience les annonces du ministère sur le Plan protéines, même si certains professionnels, désabusés, n'en espèrent plus grand chose. Nous demandons de pouvoir accéder à toute la palette de méthodes

de sélection disponibles pour avancer dans nos travaux, comme la réécriture du génome par mutagénèse dirigée. C'est un outil intéressant pour toute la filière. Si l'on veut pouvoir avancer, et ne pas figer le monde dans les années 1990, nous devons collectivement réfléchir à l'usage que l'on en fait et remettre le sujet sur la table au niveau de l'Union européenne qui a pour le moment classé la technologie dans les obligations liées aux OGM que nous connaissons. Dans cette optique, l'UFS a co-signé avec 28 organisations du monde agricole et alimentaire, un courrier appelant à l'adaptation de cette réglementation. Ce mouvement collectif illustre bien que les enjeux liés aux méthodes de sélection dépassent notre profession et concernent l'agriculture au sens large.

Il est surprenant de voir que la société accepte les progrès technologiques sur certains secteurs mais pas pour l'agriculture, c'est dommage.

IDC: Plus largement quels sont les axes de développement actuels ?

C.T.: Depuis les années 1960, nous travaillons sur la résistance des plantes aux maladies et aux ravageurs.

D'ailleurs un quart des fiches projet inscrites dans le Contrat de solutions pour baisser les utilisations de produits phytosanitaires ont été proposées par les sélectionneurs.

D'autres défis environnementaux sont aussi intégrés depuis longtemps, comme la résistance à la sécheresse et la réduction des intrants. Nous travaillons notamment sur les mélanges variétaux et les associations d'espèces dès le stade de la sélection.

Il y a un fourmillement d'idées qui laisse à penser que les solutions de demain seront encore plus diversifiées, et personnalisées pour chaque agriculture et même chaque agriculteur. Cette perspective nécessite d'accumuler beaucoup de connaissances scientifiques pour affiner la connaissance physiologique de la plante. Cela représente un travail colossal. Dans la société qui m'emploie, nous observons, en 2^e année, 2 millions de plantes différentes. Seules 2 ou 3 deviendront des variétés de demain. Nous sommes dans l'ère du big data et du recours aux OAD pour faire les bons choix. Tout cela représente des investissements très importants qui expliquent notre niveau d'investissement: jusqu'à 15 % contre 2 % environ pour les autres IAA. ● propos recueillis par M.R.



Les semenciers entretiennent un réservoir de biodiversité, conservant des variétés anciennes, pour répondre aux enjeux de demain.